



Comptes des flux physiques d'énergie

2008-2020

Septembre 2022

Rue Beilliard 14-18
1040 Bruxelles

e-mail : contact@plan.be
<https://www.plan.be>

Le Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme d'intérêt public chargé de réaliser, dans une optique d'aide à la décision, des études et des prévisions sur des questions de politique économique, socioéconomique et environnementale. Il examine en outre leur intégration dans une perspective de développement durable. Son expertise scientifique est mise à la disposition du gouvernement, du Parlement, des interlocuteurs sociaux ainsi que des institutions nationales et internationales.

Il suit une approche caractérisée par l'indépendance, la transparence et le souci de l'intérêt général. Il fonde ses travaux sur des données de qualité, des méthodes scientifiques et la validation empirique des analyses. Enfin, il assure aux résultats de ses travaux une large diffusion et contribue ainsi au débat démocratique.

Le Bureau fédéral du Plan est certifié EMAS et Entreprise écodynamique (trois étoiles) pour sa gestion environnementale.

<https://www.plan.be>

Personnes de contact pour cette publication : Guy Vandille, gv@plan.be; Jehan Charlier, jec@plan.be

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Éditrice responsable : Saskia Weemaes

Avant-propos

Conformément au Règlement européen n° 691/2011, les États membres de l'Union européenne sont tenus de fournir six comptes économiques de l'environnement à Eurostat. Il s'agit des trois comptes qui doivent être transmis depuis 2013, à savoir les comptes des taxes environnementales par activité économique (Environmental Taxes by Economic Activity, ETEA), les comptes des émissions atmosphériques (Air Emissions Accounts, AEA) et les comptes des flux de matières à l'échelle de l'économie (Economy-Wide Material Flow Accounts, EW-MFA), mais aussi des trois comptes qui doivent être fournis à partir de 2017, à savoir les comptes du secteur des biens et services environnementaux (Environmental Goods and Services Sector, EGSS), les comptes des dépenses de protection de l'environnement (Environmental Protection Expenditure Accounts, EPEA) et les comptes des flux physiques d'énergie (Physical Energy Flow Accounts, PEFA).

L'Institut des comptes nationaux (ICN) présente, dans cette publication, les comptes des flux physiques d'énergie pour la période 2008-2020.

Les comptes économiques de l'environnement sont des comptes satellites des comptes nationaux. La loi du 21 décembre 1994 portant des dispositions sociales et diverses, Titre VIII, chapitre 1, confie l'élaboration des comptes satellites des comptes nationaux au Bureau fédéral du Plan (BFP).

Les sources utilisées et la méthodologie développée par le BFP ont été avalisées par le comité scientifique sur les comptes nationaux.

La présidente du conseil d'administration de l'Institut des comptes nationaux

Séverine Waterbley

Bruxelles, septembre 2022

Table des matières

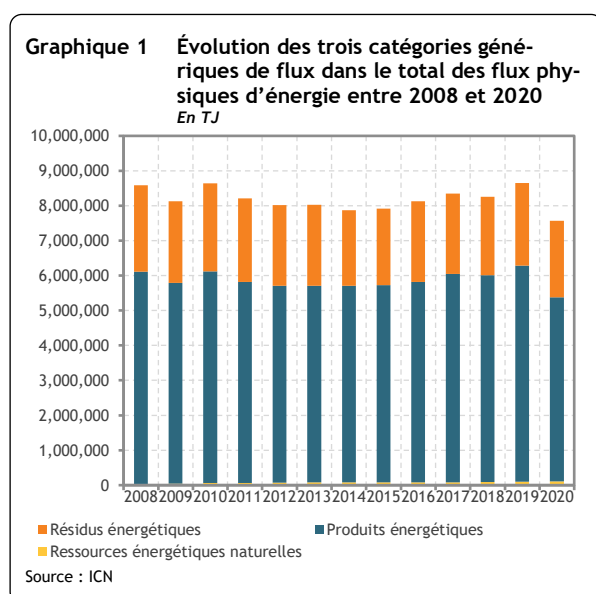
Commentaire.....	1
Tableau des ressources	3
Ressources énergétiques naturelles	3
Produits énergétiques	3
Résidus énergétiques	5
Tableau des emplois	6
Ressources énergétiques naturelles	6
Produits énergétiques	7
Résidus énergétiques	10
Différences méthodologiques par rapport à la publication précédente	11
Annexe 1 : Correspondance entre la classification des flux physiques d'énergie par catégorie générique des PEFA et la classification et la terminologie spécifiques à la publication	12

Commentaire

Les comptes des flux physiques d'énergie (PEFA) rapportent les flux physiques d'énergie qui circulent au sein de l'économie et entre l'économie et l'environnement. Ces flux sont répertoriés en trois catégories génériques : les ressources énergétiques naturelles (de l'environnement vers l'économie), les produits énergétiques (au sein de l'économie) et les résidus énergétiques (de l'économie vers principalement l'environnement). Les PEFA enregistrent les flux physiques d'énergie suivant leur origine et leur destination. L'origine ou la destination d'un flux d'énergie consiste en l'une des cinq possibilités suivantes : la production, la consommation, l'accumulation, le reste du monde ou l'environnement. L'intérêt des PEFA réside dans leur compatibilité avec le Système de comptes nationaux (SCN) et le Système européen des comptes nationaux (SEC). Les flux d'énergie sont conformes au principe de résidence et sont ventilés par activité économique.

Au cœur des PEFA se trouvent les tableaux physiques des ressources et des emplois (PSUT¹) utilisés pour enregistrer les flux physiques d'énergie. Ces tableaux rapportent les flux d'énergie en unités physiques. Ils respectent la principale caractéristique des tableaux des ressources et des emplois monétaires (SUT) qui est l'identité ressource-emploi : pour chaque type de flux, le total des ressources est égal au total des emplois.

Cette publication présente les données relatives à la période 2008-2020, et va ainsi au-delà de la réglementation européenne qui oblige à rapporter les années 2017 à 2020. Cette extension permet de s'aligner sur d'autres comptes économiques de l'environnement pour lesquels les données sont disponibles à partir de 2008. La description des résultats et les graphiques s'y rapportant mettent en lumière certaines évolutions entre 2008 et 2020. D'autres commentaires se limitent à l'année 2020 pour donner un éclairage sur la répartition de certains flux d'énergie à un moment donné.



Les trois catégories de flux sont décrites dans un premier temps, avant de présenter les données détaillées de l'approvisionnement et de l'utilisation des flux d'énergie dans les tableaux des ressources et des emplois. Étant donné l'égalité entre les ressources et les emplois, la quantité fournie par les trois catégories génériques de flux est égale à la quantité consommée. Le graphique 1 montre l'évolution des flux d'énergie, exprimés en térajoules, sur la période 2008-2020 en les ventilant entre les trois catégories génériques : les ressources énergétiques naturelles, les produits énergétiques et les résidus énergétiques. Entre 2008 et 2019, les flux physiques d'énergie totaux circulant dans l'ensemble du système ont fluctué entre 7 900 et 8 600

¹ Physical Supply and Use Tables

pétajoules (PJ). Les répercussions de la crise Covid en 2020 sont bien visibles. Les flux d'énergie ont diminué de 12 % cette année-là et atteint 7 571 PJ.

En 2020, près de 1,5 % de l'énergie brute est fournie par l'environnement (105 PJ), sous forme de ressources énergétiques naturelles. Cette catégorie est la seule qui a évolué à la hausse en 2020. Les intrants de ressources énergétiques naturelles ont plus que triplé entre 2008 et 2020. Néanmoins, cette forme d'énergie reste plutôt négligeable dans l'ensemble des flux énergétiques.

Le bois est un exemple de ressource énergétique naturelle. Le parcours du bois en tant que forme d'énergie est un exemple intéressant pour comprendre le fonctionnement des PEFA. Le bois est considéré comme une ressource énergétique naturelle fournie par l'environnement et est extrait par la branche d'activité de la sylviculture et de l'exploitation forestière (NACE 02)². Celle-ci introduit le bois dans l'économie et le met à disposition d'autres agents économiques. Dans le tableau des ressources, le bois est alors inscrit comme un produit énergétique.

Les produits énergétiques représentent près de 70 % du total des flux d'énergie en 2020 (5 270 PJ). L'offre, et donc la consommation, de produits énergétiques a chuté de 15 % pendant l'année de la crise sanitaire. Les produits énergétiques sont fournis par certains agents économiques, et ensuite autoconsommés, ou utilisés par d'autres agents. Certains produits seront transformés et à nouveau mis à disposition d'autres agents économiques pour leur consommation finale. Le bois, en tant que produit énergétique, peut emprunter des chemins multiples. Tel quel, il est utilisé par le secteur de l'énergie comme combustible et transformé en électricité, autre produit énergétique qui aura son propre parcours. Sous forme de pellets, il peut être consommé par les ménages pour se chauffer. La combustion des pellets transforme le produit énergétique qu'est le bois en un résidu énergétique.

Les résidus énergétiques représentent 29 % du total des ressources énergétiques en 2020 (2195 PJ). Ils correspondent principalement à l'énergie dissipée sous forme de chaleur lors des phases de transformation et de consommation. Cette énergie dissipée est renvoyée à l'environnement. La chaleur libérée dans l'air par les cheminées résidentielles lors de la combustion du bois est considérée comme un résidu énergétique « fourni » par les ménages et « consommé » par l'environnement. Les déchets renouvelables et non renouvelables qui sont transformés en énergie sous forme d'électricité ou de chaleur dans les incinérateurs constituent d'autres résidus énergétiques.

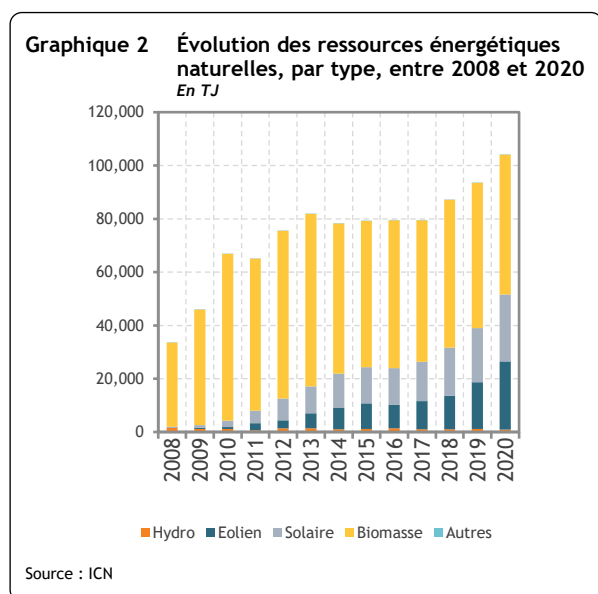
² Toutes les références aux NACE sont liées à la version NACE Rev.2

Tableau des ressources

Le tableau des ressources décrit l'origine de tous les flux d'énergie pour les trois catégories génériques de flux. Les flux d'énergie sont soit fournis à l'économie belge par l'environnement, à travers leur « extraction » sous forme de ressources énergétiques naturelles, soit fournis par des agents économiques résidents et par le reste du monde à d'autres agents économiques en tant que produits énergétiques, soit renvoyés du système économique à l'environnement en tant que résidus énergétiques.

Ressources énergétiques naturelles

Le graphique 2 présente l'évolution des différentes ressources énergétiques naturelles, exprimées en térajoules, fournies par l'environnement sur la période 2008-2020. Seuls apparaissent des flux d'énergie de sources renouvelables puisqu'aucun résident belge n'extrait de ressources d'énergies fossiles ou de combustibles nucléaires.



de sources renouvelables puisqu'aucun résident belge n'extrait de ressources d'énergies fossiles ou de combustibles nucléaires.

En 2020, la biomasse représentait 50 % des ressources énergétiques naturelles. La biomasse demeure ainsi la principale source naturelle d'énergie, même si sa part dans le total a baissé de 44 points de pourcentage sur la période considérée. De nouveaux vecteurs énergétiques, à savoir les énergies éolienne et solaire, ont connu une forte croissance depuis 2008. En 2020, leur part cumulée était presque aussi élevée que celle de la biomasse. Tant l'éolien que le solaire représentaient, en 2020, 24 % des ressources énergétiques naturelles. C'est

grâce à ces deux ressources naturelles que l'offre totale de ressources énergétiques naturelles a continué de progresser, même en 2020.

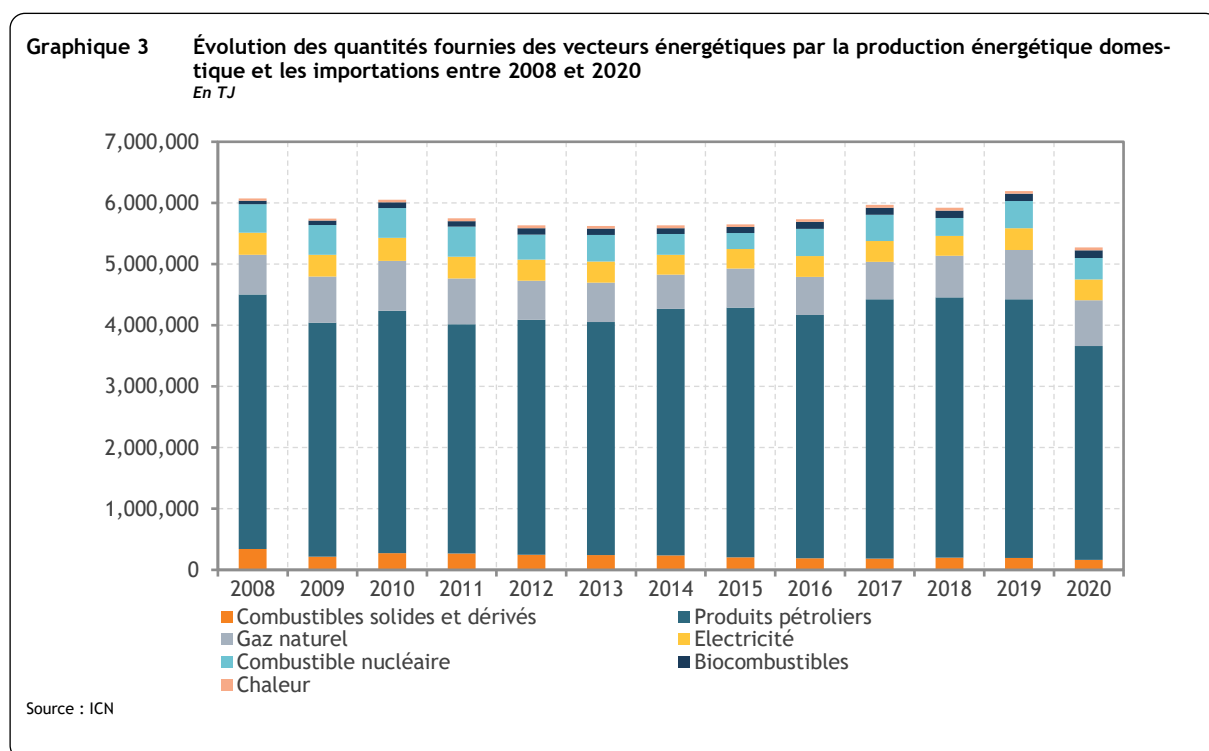
Produits énergétiques

Les produits énergétiques sont fournis à l'économie belge soit par le reste du monde sous forme d'importations, soit directement par une production domestique. Les importations représentent en moyenne deux tiers des produits énergétiques sur la période 2008-2020, alors que l'autre tiers se répartit entre différentes branches d'activité. Les branches industrielles et le secteur de l'énergie sont les deux principaux fournisseurs domestiques qui approvisionnent en énergie l'économie belge, avec une part moyenne respective de 27 % et 5 % sur la période. Le secteur primaire³ livre à peine 1 % de l'énergie à l'économie belge. Les produits énergétiques qui circulent au sein de l'économie, ont été répartis en sept

³ Au sein du secteur primaire, ce sont les branches d'activités NACE 01 et NACE 02 qui produisent des biocombustibles, principalement du bois de chauffage, des résidus de bois et autre biomasse solide.

grandes familles de vecteurs énergétiques⁴ : les combustibles fossiles solides et gaz dérivés, les produits pétroliers, le gaz naturel, le combustible nucléaire, l'électricité, les biocombustibles et la chaleur.

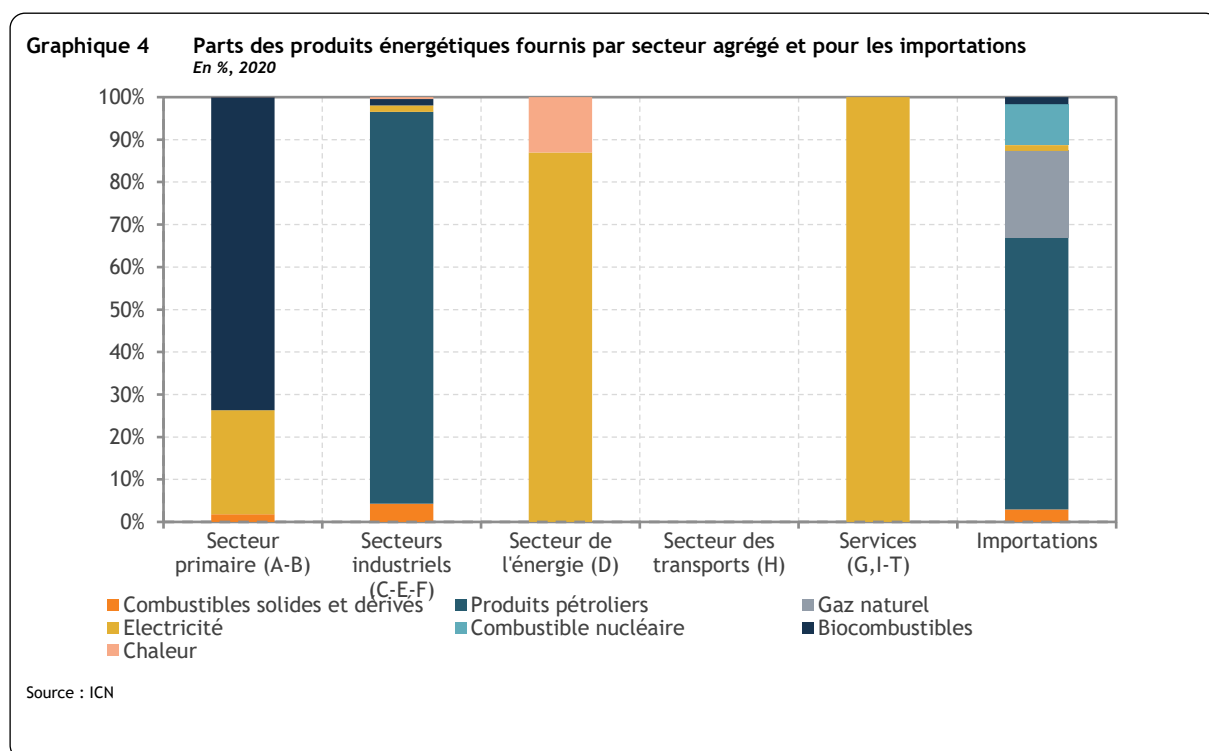
Le graphique 3 dévoile l'évolution de chaque vecteur dans l'offre totale de produits énergétiques sur la période 2008-2020. La part des produits pétroliers, prépondérants, varie entre 65 % et 72 % en fonction des années, mais aucune tendance ne se marque. En 2020, leur part a atteint 66 %. Le gaz naturel se place en deuxième position, fournissant en moyenne 12 % de l'énergie sur la période étudiée (14 % en 2020). Viennent ensuite le combustible nucléaire, l'électricité et les combustibles fossiles solides et gaz dérivés, qui représentent des parts inférieures à 10 % de l'approvisionnement énergétique. L'offre de ces combustibles solides a baissé de moitié entre 2008 et 2020. Les parts des biocombustibles (2 %) et de l'énergie livrée sous forme de chaleur (1 %) restent quant à elles marginales, même si la quantité d'énergie fournie par les biocombustibles a plus que doublé sur la période 2008-2020. Les biocarburants et la chaleur sont les seuls produits énergétiques dont l'offre a progressé au cours de l'année de crise 2020.



Le graphique 4 complète l'information du graphique précédent en détaillant la répartition des produits énergétiques fournis par chaque activité économique productrice durant l'année 2020. Il décrit également le mix énergétique des importations. Chaque secteur se distingue par une offre énergétique spécifique : le secteur primaire fournit principalement des biocarburants, mais l'électricité représente également un quart de l'offre totale de ce secteur en 2020. Les secteurs industriels, y compris celui de la construction, produisent à plus de 90 % des produits pétroliers. Le secteur de l'énergie fournit, pour 87 %, de l'électricité aux agents économiques belges et étrangers. Le secteur des services, inclus dans ce

⁴ L'annexe 1 présente une correspondance entre la liste des produits énergétiques repris dans le règlement délégué (UE) 2016/172 de la Commission du 24 novembre 2015 complétant le règlement (UE) n° 691/2011 et la classification et la terminologie utilisées dans cette publication.

tableau, fournit exclusivement de l'électricité mais sa part dans le total de l'approvisionnement est extrêmement faible. Les importations se composent pour près de deux tiers de produits pétroliers et pour un cinquième de gaz naturel.



Résidus énergétiques

Sur la période 2008-2020, les pertes énergétiques de tout type représentent en moyenne 85 % des résidus énergétiques, comme le montre la partie gauche du graphique 5. Ces pertes peuvent avoir lieu lors de l'extraction, de la distribution ou de la transformation de l'énergie. Elles proviennent également de la chaleur dissipée lors de la consommation finale d'énergie. Chaque branche dans son activité productive ou consommatrice rejette de l'énergie vers l'environnement sous ces différentes formes.

Trois autres types de résidus énergétiques peuvent être distingués, l'utilisation non énergétique de vecteurs énergétiques, essentiellement sous la forme de plastique, étant la principale. Cela représente en moyenne 13 % des résidus énergétiques. Ils sont presque exclusivement fournis par les secteurs industriels. On distingue également les déchets non renouvelables, d'une part, et les déchets renouvelables, d'autre part. Ce sont notamment les déchets organiques qui disposent encore d'un potentiel énergétique. Ces deux types de résidus sont fournis dans leur ensemble par des variations de stock et actifs produits, également appelés accumulation. Ces stocks et actifs produits reflètent, dans le tableau des ressources, l'accumulation d'énergie sous forme de déchets.

La partie droite du graphique 5 ventile l'ensemble des résidus énergétiques entre les branches agrégées, les ménages et le stock de produits énergétiques. Elle reprend les parts moyennes sur la période étudiée. Cette répartition n'a pas connu de tendance marquée sur la période. La logique veut que plus un secteur consomme de l'énergie, plus il va en dissiper sous forme de chaleur. La logique est ici respectée puisque

ce sont les secteurs industriels, principaux utilisateurs d'énergie qui représentent 40 % du total des résidus énergétiques.

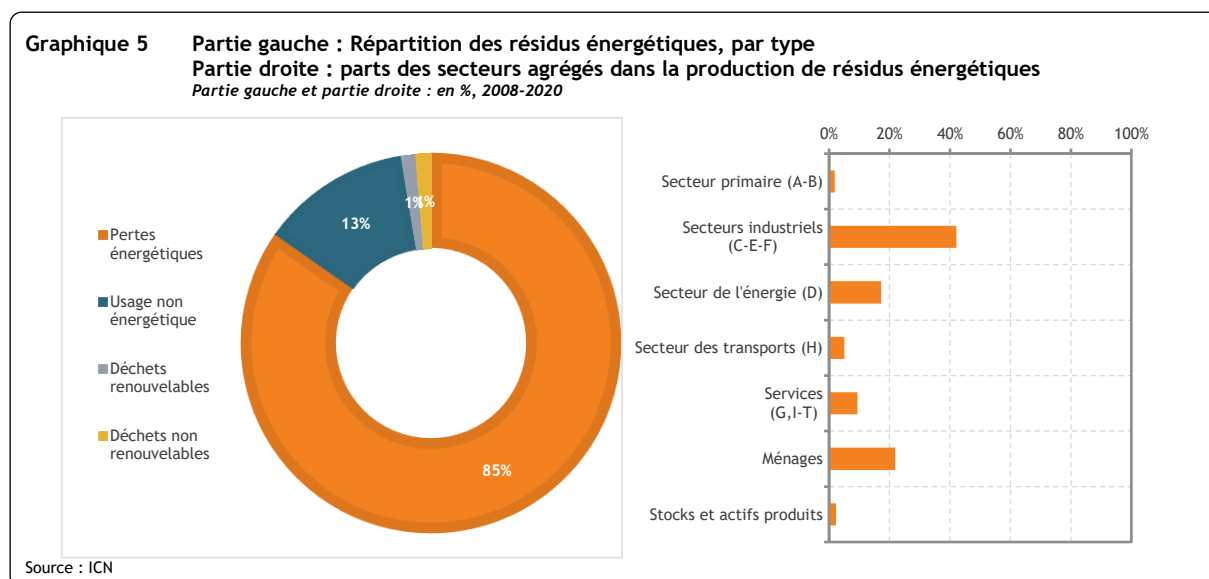


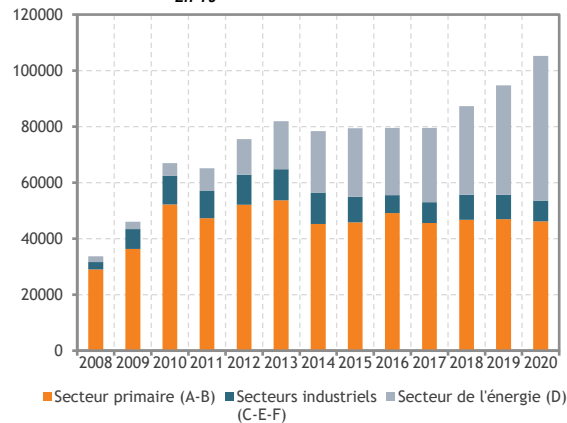
Tableau des emplois

Le tableau des emplois montre les destinations des différents flux d'énergie, répartis entre les trois catégories génériques de flux. Les destinations peuvent être assimilées aux utilisateurs d'énergie. Ils correspondent aux cinq grandes familles des fournisseurs d'énergie. Depuis 2018, Eurostat a introduit une séparation dans le tableau des emplois. Tous les pays membres sont invités à communiquer deux tableaux des emplois, d'une part le tableau B1, qui porte sur la transformation des flux énergétiques et, d'autre part le tableau B2, qui enregistre les consommations finales des flux énergétiques ainsi que les flux pour usage non énergétique. Lorsqu'ils sont additionnés, ces deux tableaux forment le tableau des emplois (tableau B). Nous présentons cette distinction uniquement pour les produits énergétiques.

Ressources énergétiques naturelles

Le graphique 6 présente l'évolution des utilisations des ressources énergétiques naturelles par les activités économiques qui extraient ces ressources de l'environnement. Alors que le secteur primaire extraisait 86 % du total des ressources naturelles en 2008, sa part s'est réduite à 44 % en 2020. Le secteur de la chimie, repris dans les secteurs industriels, a connu une forte croissance des quantités extraites en raison du développement de la filière des biocarburants. Ensemble, ces deux secteurs injectent dans l'économie la totalité de la biomasse fournie par l'environnement. Enfin, le secteur de l'énergie a largement gagné en importance, sa part dans le total des ressources énergétiques naturelles extraites passant de 6 % en 2008 à 49 % en 2020. Cette évolution s'explique par la progression rapide des énergies renouvelables éolienne et solaire.

Graphique 6 Évolution des utilisations des ressources énergétiques naturelles par secteur agrégé entre 2008 et 2020
En TJ



Source : ICN

Après « transformation », ces secteurs mettent cette énergie à disposition des agents économiques, en ce compris eux-mêmes. Cette transformation ne correspond pas dans la réalité à une transformation du produit. C'est le moment charnière où la ressource énergétique naturelle devient un produit énergétique et quitte l'environnement pour intégrer l'économie. Ensuite, cette énergie circule dans l'économie en fonction des besoins des différents agents. Les énergies solaire, éolienne et hydraulique sont fournies par l'environnement et intégrées par le secteur de l'énergie dans l'économie. Le secteur de l'énergie est l'utilisateur de ces énergies renouvelables, considérées comme des ressources énergétiques naturelles. Il les rend disponibles sur le réseau sous la forme de produits énergétiques (électricité ou chaleur). Ce faisant, l'identifiabilité de ces intrants naturels disparaît. Ces formes d'énergie renouvelable se distinguent à cet égard des biocarburants (biomasse, biocarburants et biogaz). Lorsqu'elles entrent dans l'économie, les énergies solaire, éolienne et hydraulique sont transformées en électricité ou en chaleur et ne sont plus identifiables en tant que telles. Les biocombustibles passent d'une ressource naturelle (biomasse) à un produit énergétique en restant toujours identifiables.

Après « transformation », ces secteurs mettent cette énergie à disposition des agents économiques, en ce compris eux-mêmes. Cette transformation ne correspond pas dans la réalité à une transformation du produit. C'est le moment charnière où la ressource énergétique naturelle devient un produit énergétique et quitte l'environnement pour intégrer l'économie. Ensuite, cette énergie circule dans l'économie en fonction des besoins des différents agents. Les énergies solaire, éolienne et hydraulique sont fournies par l'environnement et intégrées par le secteur de l'énergie dans l'économie. Le secteur de l'énergie est l'utilisateur de ces énergies renouvelables, considérées comme des ressources énergétiques naturelles. Il les rend disponibles sur le réseau sous la forme de produits énergétiques (électricité ou chaleur). Ce faisant, l'identifiabilité de ces intrants naturels disparaît. Ces formes d'énergie renouvelable se distinguent à cet égard des biocarburants (biomasse, biocarburants et biogaz). Lorsqu'elles entrent dans l'économie, les énergies solaire, éolienne et hydraulique sont transformées en électricité ou en chaleur et ne sont plus identifiables en tant que telles. Les biocombustibles passent d'une ressource naturelle (biomasse) à un produit énergétique en restant toujours identifiables.

Produits énergétiques

La consommation de produits énergétiques peut être divisée en deux parties : la consommation de transformation, où l'énergie d'une forme est transformée en une autre, et la consommation finale, où le produit énergétique perd son potentiel énergétique.

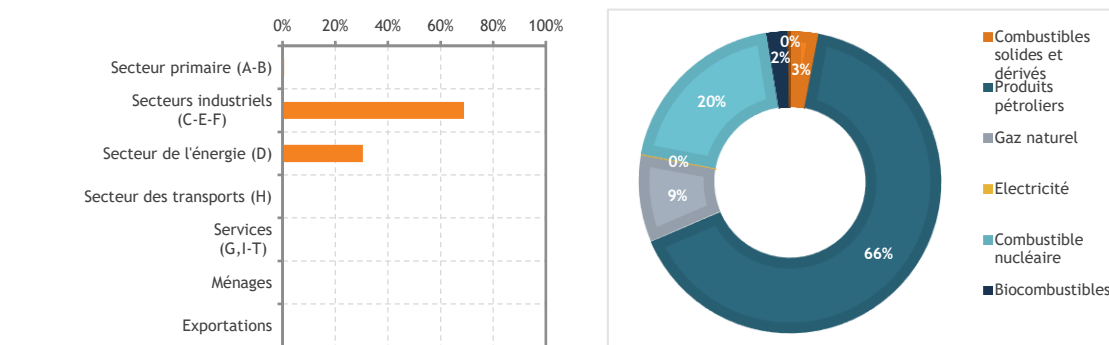
Consommation de transformation

Certains secteurs sont actifs dans la transformation d'un produit énergétique en un ou plusieurs autres produits énergétiques. C'est notamment le cas du secteur du raffinage du pétrole (NACE 19.2) qui transforme le pétrole brut en divers produits pétroliers (essence, diesel, fioul, etc.). Il s'agit également d'un ensemble d'entreprises de branches d'activités variées, généralement actives au sein des secteurs industriels, qui disposent d'installations de cogénération. Elles produisent de l'électricité pour leurs propres besoins, généralement à partir de gaz naturel.

Le graphique 7, partie gauche, présente la répartition des secteurs transformateurs des produits énergétiques en 2020. Il met en évidence l'importance des secteurs industriels agrégés, qui représentent 69 % de la transformation de produits énergétiques. Au sein de ces secteurs industriels, le secteur du raffinage et de la cokéfaction assure 95 % de cette transformation. L'autre secteur clé de la transformation, c'est le secteur de l'énergie, qui prend à son compte 30 % de la transformation totale. La partie droite du graphique 7 reprend le mix énergétique consommé par les agents économiques de la transformation. Les produits pétroliers, utilisés exclusivement par la branche NACE 19, représentent deux tiers de ce

mix, tandis que le combustible nucléaire, principal vecteur énergétique pour la production d'électricité, y contribue pour près d'un cinquième. Le gaz naturel consommé par le secteur de l'énergie occupe une part de 9 %. La part des combustibles solides et dérivés est de 3 %, en baisse de 4 points de pourcentage sur la période 2008-2020, suite au repli de l'activité de cokéfaction en Belgique.

Graphique 7 Partie gauche : part de l'utilisation des produits énergétiques dans la transformation par secteur agrégé ;
Partie droite : parts des vecteurs énergétiques dans la transformation
Partie gauche et partie droite : en %, 2020



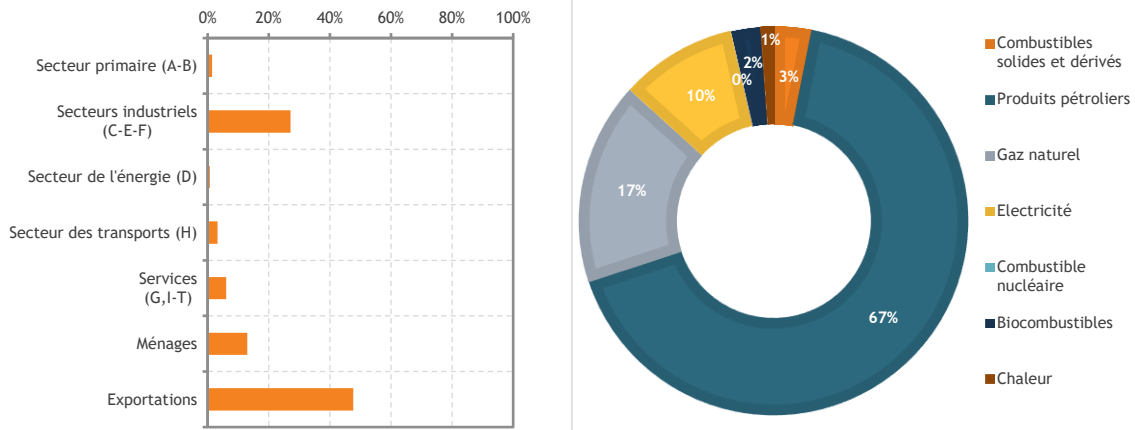
Source : ICN

Consommation finale

Le graphique 8, partie gauche, présente les secteurs consommateurs finaux et les exportations de produits énergétiques en 2020. Les exportations représentent 48 % des utilisations finales de produits énergétiques, en hausse de 5 points de pourcentage par rapport à 2008. Suivent dans l'ordre, les secteurs industriels agrégés (27 %), les ménages (13 %), les services (6 %) et le secteur des transports (3 %). La partie droite du graphique 8 reprend le mix énergétique exporté et consommé par les agents économiques, consommateurs finaux. Les produits pétroliers occupent la première place, avec une part de 67 % de la consommation d'énergie. Vient en seconde position, le gaz naturel qui occupe une part de 17 %. Enfin, l'électricité représente une part de 10 %.

Graphique 8 **Partie gauche :** part de la consommation finale des produits énergétiques par secteur agrégé et les exportations ; **Partie droite :** parts des vecteurs énergétiques dans le total de la consommation finale domestique et les exportations

Partie gauche et partie droite : en %, 2020

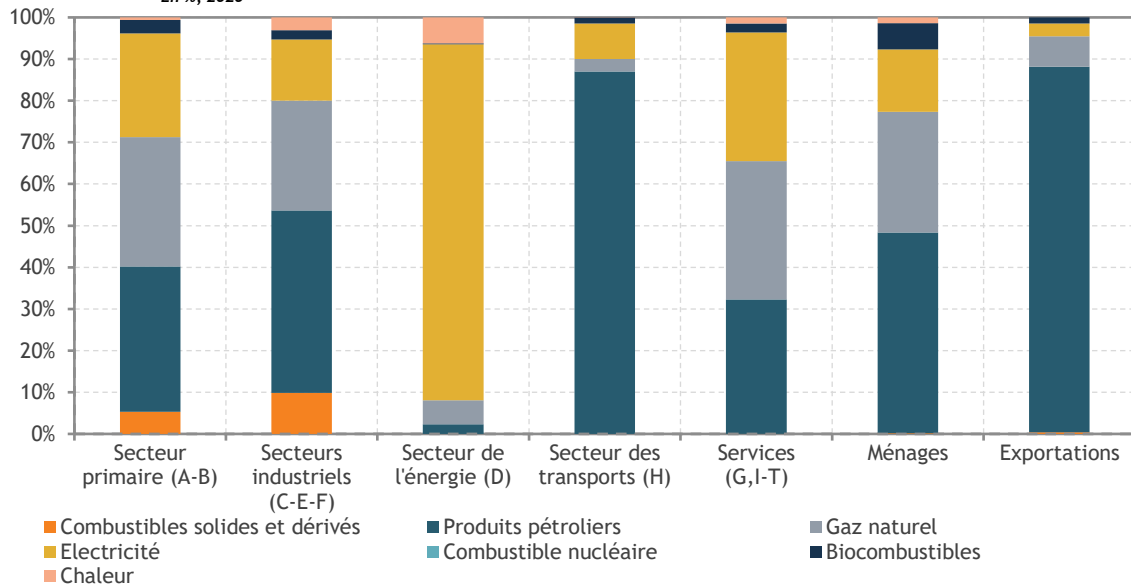


Source : ICN

Le graphique 9 donne une clé de compréhension supplémentaire pour identifier quel type de produit énergétique fait partie de la consommation finale des différents agents économiques et des exportations. Le secteur primaire et les secteurs industriels ont, à l'instar des ménages, un profil de consommation assez varié, les produits pétroliers ayant la prépondérance. Les services utilisent, à parts égales, des produits pétroliers, du gaz naturel et de l'électricité. La consommation finale du secteur énergétique se compose majoritairement d'électricité qu'il a lui-même produite. De toute évidence, le secteur des transports consomme essentiellement des produits pétroliers. De même, les exportations sont composées pour près de 90 % de produits pétroliers.

Graphique 9 **Parts des produits énergétiques dans la consommation finale par secteur agrégé et pour les exportations**

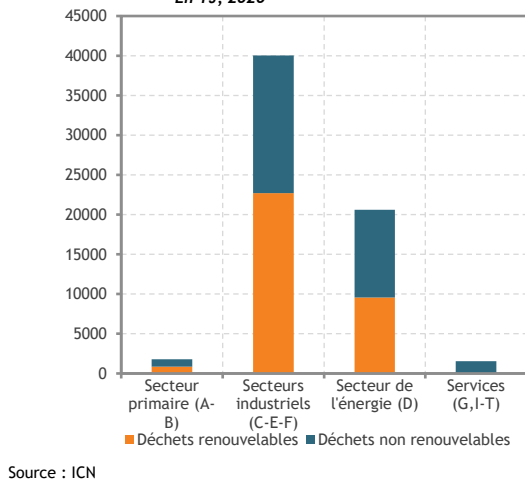
En %, 2020



Source : ICN

Résidus énergétiques

Graphique 10 Utilisations de déchets hors pertes énergétiques par secteur agrégé
En TJ, 2020



L'environnement est la principale destination des résidus énergétiques, puisque plus de 80 % des résidus s'y dissipent sous forme de pertes de chaleur. En outre, 15 % sont destinés aux stocks et actifs produits sous la forme de consommation non énergétique. Il subsiste alors une faible part de déchets. Le graphique 10 illustre la consommation de déchets par les secteurs agrégés. Les déchets non renouvelables et ceux d'origine renouvelable sont principalement utilisés par les secteurs industriels et le secteur de l'énergie. Dans les secteurs industriels, la part des déchets renouvelables est plus élevée, tandis que dans le secteur de l'énergie, la part des déchets non renouvelables est à peine su-

périeure à l'autre.

Différences méthodologiques par rapport à la publication précédente

Par rapport à l'édition précédente des comptes des flux physiques d'énergie, une nouvelle méthode a été utilisée pour adapter la consommation d'énergie dans le transport aérien au principe de résidence. En outre, la mise à jour des données de base a donné lieu à des révisions pour certains flux d'énergie et branches.

La consommation d'énergie dans le transport aérien a été calculée à partir de la banque de données de l'OCDE sur les émissions de dioxyde de carbone liées à l'aviation, laquelle a été utilisée cette année pour la première fois pour établir les comptes des émissions atmosphériques. Étant donné que les carburants contiennent une quantité déterminée de dioxyde de carbone, cette base permet de calculer la quantité de carburant consommée par les résidents dans leur pays et à l'étranger, ainsi que celle des non-résidents à l'intérieur du pays. Eurostat demande à tous les États membres d'opter pour cette méthode de calcul dans le but d'améliorer la comparabilité des chiffres entre les États membres.

Les bilans énergétiques régionaux sont revus chaque année, entraînant des corrections au niveau de la consommation et de la production de certains flux énergétiques. Il en va de même pour les données régionales sur la consommation d'énergie par le transport routier, ce qui influe essentiellement sur la consommation d'essence et de diesel.

Annexe 1 : Correspondance entre la classification des flux physiques d'énergie par catégorie générique des PEFA et la classification et la terminologie spécifiques à la publication

Classification officielle des PEFA	Terminologie et regroupement de la publication
Ressources énergétique naturelles	Ressources énergétique naturelles
Ressources énergétiques naturelles fossiles non renouvelables	
Ressources naturelles non renouvelables de l'énergie nucléaire	
Ressources énergétiques naturelles renouvelables issues de l'eau	Hydro
Ressources énergétiques naturelles renouvelables issues du vent	Eolien
Ressources énergétiques naturelles renouvelables issues du soleil	Solaire
Ressources naturelles renouvelables issues de la biomasse	Biomasse
Autres ressources énergétiques naturelles renouvelables	
Produits énergétiques	Produits énergétiques
Houille	Combustibles solides et dérivés
Lignite et tourbe	Combustibles solides et dérivés
Gaz dérivés (sans biogaz)	Combustibles solides et dérivés
Produits dérivés du charbon (coke, goudron, agglomérés de houille, BKB et produits dérivés de la tourbe)	Combustibles solides et dérivés
Pétrole brut, liquides de gaz naturel (LGN) et autres hydrocarbures (sans biocomposants)	Produits pétroliers
Essence moteur et aviation (sans biocomposants)	Produits pétroliers
Pétrole lampant et carburéacteur (sans biocomposants)	Produits pétroliers
Naphta	Produits pétroliers
Diesel de transport (sans biocomposants)	Produits pétroliers
Fioul domestique et autres gazoles (sans biocomposants)	Produits pétroliers
Fioul résiduel	Produits pétroliers
Gaz de raffinerie, Éthane et Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	Produits pétroliers
Autres produits pétroliers y c, additifs/composés oxygénés et produits d'alimentation des raffineries	Produits pétroliers
Gaz naturel (sans biocomposants)	Gaz naturel
Combustible nucléaire	Combustible nucléaire
Bois de chauffage, résidus de bois et autre biomasse solide, charbon de bois	Renouvelables
Biocarburants liquides	Renouvelables
Biogaz	Renouvelables
Énergie électrique	Électricité
Chaleur	Chaleur
Résidus énergétiques	Résidus énergétiques
Déchets renouvelables	Déchets renouvelables
Déchets non renouvelables	Déchets non renouvelables
Pertes énergétiques de tout type	Pertes énergétiques de tout type
Énergie contenue dans les produits d'utilisation non énergétique	Usage non-énergétique